

Communiqué
du 25 avril
2022

Une délégation du SNJ a été reçue par le directeur de l'information et le directeur de la rédaction nationale. Une rencontre que nous avons réclamée dans notre communication syndicale du 13 avril dernier.

<http://snj-francetv.fr/debat-de-lentre-deux-tours-la-direction-doit-nous-defendre/>

Alors que nous nous interrogeons sur cette triste tradition de candidats qui choisissent les journalistes pour ces débats, le directeur de l'information nous a clairement dit que cela ne fut pas le cas pour celui entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Pour la bonne et simple raison qu'Anne-Sophie Lapix n'aurait jamais été pressentie par France Télévisions pour animer ce débat. Laurent Guimier nous a répondu que dès le mois de janvier, en accord avec TF1, il avait été proposé un duo de présentateurs aux 5 principaux candidats, à l'époque les mieux placés dans les sondages. Et que dès le lendemain du premier tour, après échanges le dimanche soir avec les équipes des qualifiés, Léa Salamé et Gilles Bouleau étaient annoncés officiellement à la presse.

Mais pourquoi Marine Le Pen et son fidèle second ont-ils polémique dans les médias autour du refus d'Anne-Sophie Lapix ? Vos représentants restent perplexes, mais n'ont bien sûr aucune raison de mettre en doute la version de nos dirigeants. Des directeurs qui précisent comme pour démontrer qu'ils n'ont rien subi dans cette affaire qu'ils ont obtenu par exemple que des plans d'écoute puissent être faits pendant le débat, ce que les candidats refusaient dans un premier temps.

Voilà donc la réponse à ce qui serait donc une fausse polémique, d'après la direction, voire une manipulation de la candidate du Rassemblement National. Sans l'expliquer ni en comprendre d'ailleurs l'intérêt. Par la suite, Marine Le Pen a également refusé de venir au 20 heures jeudi et vendredi dernier, alors qu'Emmanuel Macron était reçu par Anne-Sophie Lapix le jeudi, au lendemain du débat.

A vous alors de vous faire une idée de ce triste épisode qui se répète avant chaque débat d'entre-deux-tours. Nous sommes garants de cette indépendance non négociable. Notre direction affirme la défendre à la place qui est la sienne. Dont acte... L'indépendance c'est aussi une question de budget pour pouvoir faire notre travail en toute liberté. Le président réélu s'est engagé sur la voie de la suppression de la redevance. Espérons que nos dirigeants sauront, pour une fois en matière budgétaire, ne pas accepter tous les diktats de la tutelle.

Paris, le 25 avril 2022